

A CONSERVER

55 écoles dans 12 pays différents adhèrent à l'association de l'UCAPE. Le **Diplôme Européen de Compétence** (DEC) obtenu en première intéresse toujours les écoles supérieures car il montre une ouverture d'esprit de l'élève, son intérêt pour une langue étrangère et l'approche d'autres cultures...

Cette formation est proposée aux élèves de 2^e qui poursuivent **obligatoirement** en 1^e et passent des UCC (Unité de Compétence Capitalisable). **Le DEC, constitué de 3 UCC, s'ils sont validés** (séjour international – langue anglaise – connaissance de l'Europe) **est remis en fin de première.**

Organisation des cours

◆ En 2^e :

- **Un module** de conversation en Anglais (1 h 30 de cours **mercredi après-midi** de 13 h 30 à 15 h soit environ 15 h/an au premier semestre) ;
Un module « connaissance de l'Europe » (10 h de cours sur l'année sur le temps de midi entre 13 h et 14 h) :
Les élèves sont invités à traiter un sujet sur le thème « *De l'Europe des Lumières à nos jours* ». Ils devront aborder une problématique sociale, culturelle, économique et /ou politique pour leur sujet de mémoire. Le mémoire devra mettre en lumière les rapprochements et les oppositions entre plusieurs pays sur la notion d'Europe.
- **un voyage à Strasbourg ou à Bruxelles un mercredi** si le plan Vigipirate le permet (à confirmer) pour visiter le conseil de l'Europe et/ou le parlement européen (étude en cours - prix à préciser).
- **Un module** d'histoire de l'art (2 mercredis de 13 h 30 à 15 h 30) avec également une **visite-conférence d'une exposition à Paris un mercredi après-midi**).
- **Un voyage** obligatoire d'environ 15 jours dans un pays de votre choix peut se faire sur l'année de 2^e ou de 1^e. L'établissement essaie dans la mesure de ses moyens, de fournir l'adresse d'un correspondant afin d'organiser un échange individuel. Cependant, même si les élèves de la formation européenne sont prioritaires, les offres ne sont pas suffisantes pour satisfaire tout le monde. Un séjour à l'étranger chez des amis ou dans la famille ou avec un organisme peut permettre de valider le diplôme. Si de nouveaux les séjours à l'étranger sont impossibles, l'élève doit obligatoirement établir une correspondance avec un étranger (précisions données par le professeur d'Anglais).

◆ en 1^e : - Un **module** de conversation en Anglais par cours d'1.5 h (environ 15 h/an) le mercredi ;

- **Interview** d'une personne ayant des responsabilités au niveau européen (homme politique, homme d'affaires...). Pour ce faire, **4 rencontres de 2 h le mercredi après-midi au premier semestre** pour préparer cette interview en Français et en Anglais. Des moyens vidéo seront utilisés pour entraîner les élèves à cet entretien.

Travaux à réaliser :

- ◆ **En 2^e :** - **Deux dossiers** à rendre suite au séjour à l'étranger :
 - un compte rendu du séjour **en Anglais** d'au moins **dix pages dactylographiées plus des illustrations** ;
 - un dossier en français sur le pays, la région ou la ville visitée de plusieurs pages dactylographiées et illustrées.
- **Un mémoire ou une production** « *de l'Europe des Lumières à nos jours* » (voir ci-dessus) d'environ 15 pages dactylographiées (illustrations et annexes incluses).

Une soutenance de ces trois dossiers en assurera la validation.

◆ En 1^e :

- **Une synthèse de l'interview d'une personnalité européenne** avec une partie en anglais et une partie en Français. L'oral relatif à cet interview se déroulera en **Anglais** (15 mn) et permettra de valider l'UCC Anglais.